



AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CESE/END/TEN/01/18 (FR)

concernant **UN** poste d'expert national détaché (H/F)

de niveau **Administrateur**

Direction B – **Travaux législatifs**

Unité B 2 TEN — **Transports, énergie, infrastructures et société de l'information**

Procédure de sélection selon l'article 2 de la Décision 263/12A relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès du CESE

Lieu :	Bruxelles, Belgique
Chef de l'Unité :	Mme Birgit Fular
Durée du détachement :	2 ans, renouvelable
Date envisagée du début du détachement :	juin 2018
Délai de réception par le CESE des candidatures:	16 mars 2018 (fin de journée)
Information aux candidats et procédure de sélection:	cf point 5 ci-dessous

1. Description des besoins de l'unité:

L'unité a pour principale mission d'assurer l'appui politique et logistique nécessaire aux membres dans le cadre des travaux législatifs du CESE, en liaison avec les autres services de l'institution, la Commission, le Conseil et le Parlement européen, ainsi qu'avec les représentants concernés de la société civile.

2. Description des tâches :

Sous la supervision du Chef d'unité, les principales tâches seraient les suivantes:

- développer des contacts appropriés avec les Présidences de l'UE, les institutions européennes et les organisations de la société civile concernées par les travaux ;
- assister les rapporteurs et les experts pour l'élaboration des avis et des rapports ;
- élaborer des documents de travail, briefings, rapports, notes introductives, comptes rendus et publications;
- organiser des séminaires, conférences, auditions, et autres événements de relations publiques, y compris hors siège ;
- contribuer à la promotion des travaux et à une meilleure diffusion et communication des faits saillants des documents adoptés par le Comité au travers notamment du web, des publications et de l'organisation d'événements.



3. Principales qualifications:

- 1) Titulaire d'un diplôme universitaire;
- 2) Expérience professionnelle pertinente d'au moins trois ans à temps plein dans le domaine de transport, énergie et plus particulièrement dans le secteur du numérique;
- 3) Expérience dans le domaine de l'organisation d'événements;
- 4) Bonne compréhension du fonctionnement des institutions européennes, du CESE, de son rôle et de ses activités ;
- 5) Maîtrise des outils de bureautique standard;
- 6) Bonnes compétences de communication à l'écrit et à l'oral.

4. Langues:

Une très bonne connaissance de l'anglais et une bonne connaissance du français sont requises. La connaissance d'une autre langue de l'UE est un atout

5. Information aux candidats et procédure de sélection:

1) Les candidats à ce poste feront parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (basé sur le modèle "Europass"ⁱ) à la Représentation Permanente (RP) de leur Etat membre, en mentionnant la référence de cet avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans l'intermédiaire des RP ne seront pas prises en considération.** Chaque candidat sera informé individuellement de la suite réservée à sa candidature à l'issue de la procédure de sélection, après les entretiens (cf. point 2 ci-dessous). Dans cet intervalle, les candidats sont priés de ne pas contacter de manière directe ou indirecte les membres du panel de sélection ou des représentants de la Direction des ressources humaines et finances du CESE.

2) Les candidatures proposées par les RP dans le délai fixé au **16 mars 2018** seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du Secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour une entrevue. Cinq candidats au maximum peuvent être invités. Les entretiens sont planifiés dans le courant du mois d'avril 2018 dans les locaux du CESE à Bruxelles. Les frais de déplacement des candidats invités seront remboursés selon les dispositions en vigueur au CESE. Le détachement de l'expert retenu en conclusion des entretiens sera sollicité par la voie habituelle, via sa RP. Les dates du détachement envisagé au mois de juin 2018 seront confirmées lorsque les procédures administratives auront été finalisées.

3) Toutes données à caractère personnel communiquées par les candidats seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000.

Le CESE pratique une politique d'égalité des chances en matière de recrutement de personnel et évite toute forme de discrimination.

ⁱ <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>